

376

REQUETE POUR UN FINANCEMENT D'UNITE
DE CONSERVATION DES FRUITS ET LEGUMES
LOCAUX AU PROFIT DES GROUPEMENTS
DE PROMOTION FEMININE DU DEPARTEMENT
DE POUT *arrondissement*

I - OBJECTIFS DU PROJET

Objectif de développement :

- Renforcer la promotion économique et sociale des Groupements de Promotion Féminine de l'arrondissement de Pout
- Atteindre l'autosuffisance alimentaire.

Objectifs spécifiques

- . rentabiliser l'activité maraîchère des groupements.
- . Résorber les surplus de productions légumières et fruitières invendus des groupements
- . Créer des revenus supplémentaires
- . Renforcer la capacité organisationnelle des groupements fédérés.

II - JUSTIFICATION DU PROJET :

Le maraîchage constitue l'une des principales activités développées par les groupements de promotion féminine. Durant la période de Production, le marché est saturé, ce qui se traduit par une offre bien supérieure à la demande. Ainsi le mécanisme de fixation des prix revient aux demandeurs qui les baissent considérablement, rendant de ce fait cette activité maraîchère non rentable. Cette non

rentabilité est préjudiciable aux groupements qui vendent sans bénéfices ou accusent des pertes importantes dues au pourrissement des surplus de produits.

Face à cette situation, il est plus qu'opportun de tendre vers une conservation judicieuse des produits en vue de leur disponibilité sur une plus longue période.

III - DESCRIPTION DU PROJET :

Il s'agira essentiellement de doter les groupements de Promotion Féminine de l'arrondissement de Pout d'une Unité de conservation de fruits et légumes d'une capacité de 10 Tonnes et d'un camion de 10 T.

A. Activités d'un Projet :

- 1°) Mise en place d'un camion de 10 T.
- 2°) Installation de l'Unité de conservation de fruits et légumes.
- 3°) Organisation, formation d'un comité de gestion de 20 personnes suivant le système de gestion ci-dessous :

. 2 genres de tickets de couleurs différentes seront émis.

. une personne délivrera le ticket de stockage contre de l'argent

. une deuxième personne recevra les produits à garder et le ticket précédemment délivré contre un autre ticket.

Ainsi à la fin de la journée le décompte est fait : argent reçu et tickets distribués par la première personne comparés aux tickets reçus et distribués par la deuxième personne.

4) Suivi : le suivi sera assuré par la Fédération nationale des groupements de promotion féminine par le biais de la Fédération régionale de Thiès avec l'appui des services au niveau central, régional et départemental du Développement communautaire.

Une session de formation (en entretien et maintenance) sera organisée à l'intention de 3 femmes, d'un ouvrier gardien et de 2 agents d'encadrement, pendant 15 jours à Thiès.

B. Etude financière

1) Coût des installations :

. Chambre froide de panneaux sandwich	9 185 492
. Equipement frigorifique pour chambre froide à atmosphère contrôlée	1 672 463
. Préparation du sol	891 900
. Régulateur de tension	1 422 750
TOTAL :	13 172 605

2) Camion d'une capacité de 10t: 8 000 000

3) coût des intrants :

. Stage en entretien et maintenance à
Dakar pour 4 personnes pendant 15 jours :

$2\ 500 \times 6 \times 15 \text{ jours} = 225\ 000 \text{ F}$

. Frais de transport Pout-Thiès -Pout pour
6 personnes

$1\ 500 \times 6 \times 2 = 18\ 000 \text{ F}$

Assistance technique 450 000 F

TOTAL 717 000 F.

4) Compte d'exploitation prévisionnelle de
l'unité de conservation.

On suppose que la chambre froide atteint
sa capacité maxima d'occupation (20 T.) 10 fois

l'année. Les recettes générées sont alors estimées à (si on choisit comme coût de location : 25 F/Kg de produits)

$$25 \text{ F} \times 20 \text{ 000 Kg} \times 10 \text{ fois} = 5 \text{ 000 000 F.}$$

. Charges d'exploitation

- électricité par an	1 459 815
- amortissement annuel	1 085 800
- entretien - gardiennage réparations	700 000

TOTAL : 3 245 615

Le bénéfice de l'exploitation est de :

$$5 \text{ 000 000} - 3 \text{ 245 615} = 1 \text{ 754 385 F.}$$

5) Compte d'exploitation prévisionnel du camion

on suppose que le camion atteint sa capacité maxima sa capacité (10 T. 20 fois l'année). Les recettes générées sont alors estimées à (si on choisit comme coût de transport 20 F. par Kg de transport aller et retour =

$$20 \text{ f} \times 10 \text{ 000 Kg} \times 20 \text{ fois} = 4 \text{ 000 000}$$

Charges d'exploitation :

Camion : 8 000 000
 coût des installations : 13 172 605

V - RECAPITULATIF *des investissements*

Le bénéfice de l'exploitation sera versé dans le compte bancaire de la Fédération départementale des Groupements de Promotion Féminine de Pout et sera utilisé pour la réalisation d'autres projets productifs dans la région.

DU PROJET

IV - REPARTITION DES REVENUS ET EXTENSION

2 954 385 F

6°) Bénéfice total = 1 754 385 F + 1 200 000 F =

4 000 000 F - 2 800 000 F = 1 200 000

Le bénéfice d'exploitation est de

TOTAL = 2 800 000

Chaufeur : 50 000/Mois x 12 = 600 000 F

Forfait = 300 000 F par an

Réparations + achat pièces de recharge =

Carburant : Forfait de 300 000 F par an

5 ans

Amortissement annuel : 8 millions = 1 600 000

Intrants	:	717 000
Imprévis	:	1 000 000
<u>Coût total</u>	:	<u>22 889 605 F</u>

VI - REPARTITION : *schema de financement*

Apport Fédération G.P.F. 10% du	
Coût Total =	<u>22 889 960,5</u>
Financement sollicité =	<u>20 600 744,5 F</u>